

**Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal
(SODAGRI)**

**Projet d'Appui au Développement Rural du Bassin de l'Anambé
(PADERBA)**

ELABORATION DE PLANS D'OCCUPATION ET D'AFFECTATION DES SOLS (POAS)

Communauté rurale de MAMPATIM

Addendum & Erratum
Octobre 2004



SENAGROSOL / EXPERCO

Etudes & Conseils
Rue 7 prolongée Point E, Villa 11A / BP 8316 Dakar-Yoff / Sénégal
Site : www.senagrosol.com Email : agrosol@senagrosol.com
Tel. (221) 825 86 34 Fax : (221) 824 71 08

Rappel des principaux résultats du bilan diagnostic

I. PRESENTATION DE LA CR

1.1 LOCALISATION

- **Superficie** : 784 km²
- **Limite**
 - Nord Ouest : Fafacourou (arrondissement MYF)
 - Nord Est : Kandia (arrondissement Kounkané)
 - Sud : Coumbacara et Wassadou
 - Ouest : CR de Dabo
 - Est : CR de Kounkané

1.2 CLIMAT

- Type soudano sahélien
- Pluviométrie > 900 mm
- Températures moyennes mensuelles entre 25 et 45°C

1.3 ASPECTS DEMOGRAPHIQUES

- Taille population : 25 420 individus (dernier recensement administratif, 2002), soit un peu moins de 33 habitants au km²
 - Population jeune (plus de 50% de moins de 15 ans)
 - Pluriethnique (Peulh, Manding, etc.)
- Flux migratoire important dans les 2 sens
- Nombre moyen de concessions par village = 27 pour 46 ménages

II. POTENTIALITES ET CONTRAINTES DE LA CR

2.1 GENERALITES : ASPECTS DEMOGRAPHIQUES, INSTITUTIONNELS ET LES INFRASTRUCTURES

Tableau 2. Démographie, institutions et infrastructures

	Potentialités	Contraintes
Aspects démographiques	- Diversité ethnique - Jeunesse de la population - Importance des flux migratoires dans les deux sens	- Disparités sur l'occupation de l'espace - Création anarchique de villages
Aspects institutionnels	- Forte présence de structures d'appui (projets et ONG) - Cadre de concertation en cours de mise en oeuvre - Mise en place de cadre de concertation (CLCOP, CPE) - Multitude d'organisation de base	- Faible niveau d'instruction des conseillers ruraux - Manque de concertation - Cadres sectoriels ne favorisent pas la synergie - Taux élevé d'analphabétisme, manque de moyens
Infrastructures et équipements	- 3 forages - 147 puits hydrauliques - (3) postes de santé - (2) maternités rurales - (11) cases de santé - 1 infirmier - 12 auxiliaires de santé - (28) écoles - 32 classes d'alphabétisation - 2200 ha de terres aménagées - 5 stations de pompage - 2 rizeries - 1 fabrique d'aliment bétail - 2 étables - 1 abattoir moderne - 1 centre de formation - 10 bassins de rétention - 1 batteuse - 4 décortiqueuses - 11 moulins - 1 marché hebdomadaire - 1 poste vétérinaire	- Mauvaise répartition spatiale des infrastructures en faveur de la moitié nord de la CR - Difficultés d'accès - 31 puits hydrauliques non fonctionnels - plus de 30% des classes sont en abris provisoire (précarité)

2.2 RESSOURCES NATURELLES

Tableau 3. Ressources naturelles

	Potentialités	Contraintes
Ressources en sols	- Importante disponibilité en terre à bonne aptitude culturale	- sols lourds difficiles à travailler
Ressources en eau	- réseau hydrographique dense - Importance des mares et bas fonds	- Faible maîtrise de l'eau
Ressources forestières	- Présence de formation végétale - Diversité des espèces végétales et animales	- Exploitation abusive de la forêt (charbonnage, défrichement de terres de culture) - Dégradation du couvert végétale - Extension des terres de culture
Ressources pastorales	- Effectifs importants (28000 bovins, 13500 ovins, 9500 caprins, 2800 équins et 1880 asins)	- Baisse des ressources pastorales - Assèchement précoce des mares - Problèmes d'accès aux aliments de bétail - Exiguïté des pâturages proches des zones de culture (conflits) - Faible niveau de formation technique des producteurs
Périmètres aménagés	- 2200 ha de terres aménagées	- Faible capacité de production des populations

III. REGLES D'OCCUPATION ET DE GESTION DES RESSOURCES, MODES DE VALORISATION ET CONFLITS

Tableau 4. Règles d'occupation/affectation ou d'accès

Ressources	Mode de valorisation	Sources des conflits observés
Ressources en sols Le mode d'accès dominant est l'héritage suivi de l'affectation par le CR	- Exploitation agricole de type extensif - Habitat	- Délimitation des champs - Application de la LDN - Prêt de terre - Divagation des animaux
Ressources en eau L'accès est libre et gratuit en ce qui concerne les cours d'eau et les mares. Ces dernières sont exclusivement réservées à l'abreuvement du bétail. L'eau des forages est payante.	- Consommation humaine - Consommation animale - Pêche	- Empiètement des champs sur les bordures de mares
Ressources forestières L'accès est libre pour la cueillette et le ramassage de bois mort, la pratique de la chasse nécessite un permis délivré par le service des Eaux et Forêts.	- Cueillette - Charbonnage - Chasse - Coupe de bois	
Ressources pastorales L'accès au pâturage est libre pour les autochtones. Pour les étrangers au terroir, leur accès est soumis à l'autorisation du chef de village.	- Elevage extensif	- Divagation des animaux
Périmètres aménagés L'accès se fait par affectation de la CR après une demande suivie d'une délibération à laquelle la SODAGRI participe pour donner un avis technique	- Agriculture et élevage	- Divagation des animaux

Tableau 5. Modes de valorisation et conflits observés

Typologie des ressources	Modes de valorisation	Conflits observés	Modes de régulation des conflits
Ressources en sols	- Exploitation agricole de type extensif	- Divagation des animaux - Bornage des champs - Application de la LDN	- Chefs de villages - Conseil Rural
Ressources en eau	- Abreuvement du bétail - Pêche - Consommation des populations	- Divagation du bétail	- Chefs de villages - Conseil Rural
Ressources forestières	- Exploitation forestière • charbonnage, • coupes de bois, • chasse, apiculture • récolte de miel, etc.	- Conflits pratiquement inexistant	
Ressources pastorales	- Elevage de type extensif	- Divagation du bétail	- Chefs de villages - Conseil Rural
Périmètres aménagés	- Agriculture et élevage	- Divagation du bétail	- Chefs de villages - Conseil Rural

ERRATUM

RAPPORT POAS MAMPATIM

Lire :

Page 20 - Article 22 : L'accès aux points d'eau pastoraux est libre. Les personnes qui exploitent des champs situés sur les chemins d'accès aux points d'eau devront obligatoirement clôturer leurs terrains.

Page 25 - Article 79 : Avant toute révision ou modification du POAS, le Conseil rural doit délibérer sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une large concertation avec les populations.

RAPPORT BILAN-DIAGNOSTIC SARE COLY SALLE

Lire :

Page 15 : les ressources végétales de la communauté rurale sont composées principalement des forêts communautaires d'une superficie de 1312,5 ha et de la forêt classée de l'Anambé (située dans la partie Sud-Ouest), d'une superficie de 1672 ha.

RAPPORT POAS BONCONTO

Enlever :

- Page 17 dernière ligne dernier § : « du chef »
- Page 30 1er § 4^{ème} ligne : la phrase «déjà le PADERBA est entrain de construire la piste »

RAPPORT BILAN DIAGNOSTIC BONCONTO

Page 11 : c'est le tableau n° 5 et ainsi de suite pour les tableaux des pages qui suivent.

RAPPORT POAS DE SINTHIANG KOUNDARA

Lire :

Les réalisations physiques effectuées par la SODAGRI, à ce jour, concernent l'aménagement de casiers rizicoles , la construction de deux barrages de retenue : Confluent et Niandouba (sur le Rio de Gueba) ainsi que plusieurs stations de pompage pour l'irrigation.

RAPPORT POAS DE WASSADOU

Correction :

Page 20 :

Article 23 : L'accès aux points d'eau pastoraux est libre.

Les personnes qui exploitent des champs situés sur les chemins d'accès aux points d'eau devront obligatoirement clôturer leurs terrains.

Page 31 - dernière phrase : lire zone à vocation élevage